



Association
Les Îles du Ponant



Procès-verbal de l'Assemblée générale

*Île d'Aix
21 février 2020*

*Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-Île
Houat
Hoëdic
Île d'Arz
Île aux Moines
Île d'Yeu
Île d'Aix*

Vivons nos îles



Association
Les Îles du Ponant

Le 21 février deux mille vingt, à treize heure trente, à la Maison familiale, à l'Île d'Aix, les membres de l'Association des Iles du Ponant se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation écrite en date du 27 janvier 2020.

Etaient présents :

- . M. O BERNICOT, Préfecture de Bretagne
- . M. S. HAMARD, Conseil Régional de Bretagne, représentant le Président, M. Loïc CHESNAIS-GIRARD,
- . M. G. PIERRE, Conseiller départemental du Morbihan, Représentant le Président, M. F. GOULARD,
- . M. B. QUILLEVERE, Conseiller Départemental du Finistère, représentant la Présidente, Mme N. SARRABEZOLLES,
- . M. D. PALLUEL, Maire de l'île d'Ouessant et Président de l'Association,
- . M. D. MASSON, Maire de Molène,
- . M. D. SALVERT, Maire de Sein,
- . M. D. YVON, Maire de Groix, et Mme M-F. ROGER, représentante,
- . Mme I. VILLATTE, Maire de Sauzon,
- . Mme A. HUCHET, Maire de Bangor,
- . M. H. MICHET DE LA BAUME, Maire de Locmaria
- . Mme A. VIELVOYE, Maire de Houat,
- . M. J.L. CHIFFOLEAU, Maire d'Hoedic,
- . M. P. LE BERIGOT, Maire de l'île aux Moines,
- . Mme M-H STHEPHANY, Maire de l'île d'Arz, et, M. J. POIDVIN, représentant,
- . Mme S. GROC, Adjointe au Maire de l'île d'Yeu,
- . M. A. BURNET, Maire de l'île d'Aix et M. Y. MAYOT, représentant,

Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers municipaux de l'Île d'Aix :

- . Mme C. COCHARD, M. LAGORD, A.M PETIT, M. BOTELLA
- . MM. T. LAUTH, P. BASSANT, JY. DELAVAL, JC. POISSON

Etaient également présents :

- . M. S BOURBIGOT, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan
- . Mme F. MAGUET, Solimut Centre Océan
- . M. G SCIACCA, CRPM
- . M. D. ROULLEAUX Penn ar Bed
- . M. H ESSEUL, EDF Bretagne
- . MM. T. PAPIN, A. BEAUFORT, Brasserie de l'île d'Aix, adhérents à savoir Faire des îles du Ponant
- . M. L. LE GURUN, ancien maire de Houat
- . Mme M. LE ROUX, secrétaire mairie Houat,
- . M. J-M. SAVARY, commissaire aux comptes,
- . Mme F. LE PAIH, M. P. LE GUELLAUT experts-comptables,
- . M. D. BREDIN, Mmes E. GAUTER, C. COURANT, M. MALLET – AIP.

Ont donné pouvoir :

- . Mme C. CHARUAU, Mme I. MONFORT,
- . M. HUET Patrick, Maire de Bréhat
- . M. G. CABIOCH, Maire de Batz
- . M. B. NOURY, Maire de l'île d'Yeu
- . M. F. LE GARS, Maire de Palais/Belle-Ile-en-mer
- . M. PP AUBERTIN, Président Office de Tourisme de Belle-Île
- . M. JL. LE PACHE, 1er adjoint au Maire de Bréhat
- . M. R. TABARD, Président GOLFE DU MORBIHAN VANNES TOURISME
- . M. LE GUEN, Directeur FINIST'AIR
- . M. SQUIBAN, 1ère adjointe au maire de Molène
- . M. E. MOISDON, 2ème adjointe au maire d'Hoedic
- . M. M. QUERNEZ, 1er Vice-Président du Conseil Départemental du Finistère
- . M. L. BRIGAND, Université de Bretagne Occidentale-Maître de conférences

Se sont excusés :



Mmes S. LE FEUR ; A. LE MEUR ; L. TANGUY ; A. BILLON ; E. RASSENEUR ; A. GALLO ; F. BUCCIO ; N. SARRABEZOLLES ; A. CHEVAUCHER ; K. BELLEC ; C. CHARUAU ; AS. CAMBIER ; MC. FROC ; M. SQUIBAN ; E. MOISDON ; I. MONTFORT ; A. LEGARDEUR ; A. MASSON ; K. PIQUET ; C. ILLIAQUER ; F. GUAILLAGUET ; S. DUCHATEL ; L. BERTIN ; V. POTUGAL ; F. BERTHELE ; V. BERTHO ; M. MALGORN ; A. BERGER ; S. DETOC ; F. PERRON ; C. CONTAMINE ; F. JÉHANNO.

MM. R. FERRAND ; E. BOTHOREL ; D. LE GAC ; G. ROUILLARD ; H. PELLOIS ; S. BUCHOU ; M. CANEVET ; B. LALANDE ; N. BASSELIER ; B. BROCARD ; JL. LOZIER ; I. BOUCHIER ; X. DE BLIGNIERES ; A. ROUSSET ; F. BLANCHET ; A. CADEC ; JY. DE CHAISEMARTIN ; Y. AUVINET ; M. LEFEVRE ; R. LE GOFF ; F. LE GARS ; N. METAIRIE ; P. LE RAY ; P. LE BODO ; H. BLANCHET ; JL. LE PACH ; JP. AUBERTIN ; R. TABART ; M. QUERNEZ ; M. L'ALEXANDRE ; A. LEBOEUF ; M. LEGUEN ; C. ROCUET ; A. BLANCHET ; O. BRUNNER ; S. MULLIEZ ; G. PETITJEAN ; O. CURT ; P. CARE ; S. CREACH ; JP. GROS ; B. DELHAYE ; E. RADVANYI ; D. RAMARD ; J. BROHAN ; JJ. BARREAU ; D. LAPPARTIENT ; F. BOILEAU ; E. ETHIS ; L. NOËL.

xxx

Après avoir remercié le Maire de l'Île d'Aix pour son accueil, le Président Denis PALLUEL ouvre la séance en faisant part des excuses de plusieurs personnalités et en remerciant les personnes présentes, notamment le représentant de l'Etat, le représentant de la Région Bretagne, les représentants des Départements, des institutions, les Maires et anciens Maires des îles, pour l'intérêt qu'ils portent à l'Association.

x

x x

1- ASSEMBLEE GENERALE

I – RAPPORT MORAL 2019

Le Président donne lecture du rapport repris ci-dessous :

Je sais que dans une période pré-électorale il est difficile d'avoir les représentants de l'Etat période de réserve oblige. En même temps c'est compliqué car en France on a presque une élection tous les ans... Donc tout d'abord merci à M. Bernicot de sa présence, toujours très appréciée, la Région Bretagne représentée par M. Sébastien Hamard, un fidèle également de nos rencontres, M. Bernard Quillevéré Conseiller Départemental du Finistère et M. Gérard PIERRE conseiller départemental du Morbihan.

Remerciement des excusés

En 2019, nous avons été très bien accueillis à Belle-Île, la plus grande, la plus forte, celle qui est un peu au centre des îles du Ponant. Centre géographique au sens strict j'entends. Pas de sous-entendu géopolitique, car vous le savez, notre association est un rassemblement de 15 centres qu'on appelle des îles. Alors justement, aujourd'hui, nous avons « extrapolé », puisque nous sommes un peu chez les extra-terrestres, à l'extrême centre, la plus au sud des îles, une île où l'on sent déjà le doux souffle des alizés. Une île où les pieds de vigne se sentent bien. Une île avec des sympathiques voisins, des drôles d'oiseaux comme l'oléron pat-à-pont que nous avons applaudi hier soir !



Nous sommes là d'abord pour faire le bilan de l'année passée. Autrement-dit quoi de neuf en 2019 ? 2019, ce n'est pas un compte rond. Rien à voir avec l'an deux mille ou même 2020, des chiffres qui brillent, qui font rêver et nous ouvrent sur un futur immédiat radieux. Mais dans l'Histoire il y a eu des années en 9 qui ont réservé quelques surprises... Rappelez-vous 1789 ! En 2019 on est passé des sans-culottes aux gilets jaunes, mais si les Bastille ne sont pas tombées, le vent du boulet n'est pas passé loin et les retraités sont rentrés dans la danse ou plutôt dans la Carmagnole ! Après des années fastes comme celle où l'on obtenu la dotation de solidarité insulaire, on pourrait donc penser que 2019 fut une année sans rien d'exceptionnel. Mais regardons-y d'un peu plus près :

Pour nos équipes communales, ce fut la dernière année pleine d'un mandat, avec des dossiers à boucler et un bilan à dresser. Mais vous le savez le temps électoral est limité, tandis que le temps des projets et des réalisations, lui, ne s'arrête jamais.

L'AIP n'échappe pas à la règle. On peut boucler les dossiers en cours, dresser un bilan de ce qui a été fait durant les six dernières années, mais on a déjà l'esprit tourné vers le futur.

Le bilan de six années je vous laisse le soin de l'apprécier. Je me contenterai de 2019. 2019 a été le théâtre d'un séisme annoncé : le départ d'Armelle. Et oui vous ne l'auriez pas cru mais un petit bout de femme comme elle peut provoquer des cataclysmes par le vide. En aéronautique, on appelle cela une dépressurisation ! Après près de 28 années à nous bichonner, à nous relancer pour nos diverses participations à nous rappeler toujours avec gentillesse nos oubliés, nos mails non lus ou restés sans réponses. Et puis surtout tout le reste, la préparation et la transmission des dossiers, des réunions, les courriers etc... Oui, ça y est nous avons tous du mal à nous y habituer mais elle a fait valoir ses droits à la retraite, officiellement elle nous a quitté le 1er février de cette année. On aurait pu le faire aujourd'hui mais non. Il nous a fallu la surprendre pour lui rendre l'hommage qu'elle méritait et la remercier. Alors nous avons dû ruser et c'est lors de notre dernier comité unique de programmation à Lorient le 8 Novembre dernier, avec l'aide d'Andrée Vielvoye qui pour faire diversion n'avait pas oublié de naître un 8 Novembre... Bon, mais la nature a horreur du vide et je vous rassure nous avons anticipé, et nous avons trouvé la perle rare, qui a travaillé aux côtés d'Armelle ces derniers mois. Je ne vous la présente plus, c'est Marie, que vous connaissez tous maintenant. Marie, presqu'insulaire, quasi houataise même... Alors quand vous lui parlez report de traversée, logistique, transport etc., pas d'inquiétude, elle comprend. Alors finalement, aucun changement, le numéro n'a pas changé 36-15- 56 52 57 Marie : un problème sur les dossiers de financement, une réservation pour l'AG ou le CA, Allo Marie ! Ya juste les réservations pour le cinéma ou la piscine qu'elle ne prend pas ! Marie est déjà en immersion dans les dossiers, et si c'est antérieur à 2019, elle ira en plongée profonde et la réponse ne tardera pas ! « Oh Marie, si tu savais, tout le bien que tu nous fais ! »

Alors, puisqu'il s'agit de rendre compte je vais essayer de passer en revue ce que nous avons fait en 2019. J'évoquais tout à l'heure la dotation de solidarité insulaire qui restera comme un succès majeur obtenu par notre association. Pour autant, ce travail de discussion, de négociation, je n'ose pas dire de lobbying ne s'arrête pas. Car il reste encore beaucoup à faire pour que le fait insulaire soit reconnu à sa juste valeur. Et il n'y a pas que la question financière, d'autres sujets sont abordés, notamment celui, sensible de l'urbanisme. Ainsi nous avons obtenu que dans les îles non raccordées au réseau national (les trois de la mer d'Iroise, et Chausey) puissent installer des ouvrages de production d'énergies renouvelables, en dérogation à la loi littoral.

Ces discussions auprès des plus hautes instances de l'Etat, nécessitent un gros travail de préparation, un travail de fond. On ne se présente pas devant des hauts-fonctionnaires, des députés ou ministres les mains dans les poches, avec quelques slogans du style



« reconnaisez la spécificité insulaire ! » ou « instaurez la continuité territoriale ! ». On ne peut s'affranchir d'un travail sérieux, et si certaines de nos demandes sont précises elles doivent s'inscrire dans une cohérence, avec des arguments les moins réfutables possibles. L'observatoire des dotations communales mis en place avec notre prestataire Ressources Consultant Finances et Yann Le Meur nous fournit des données intéressantes qui nous sont très utiles lors de nos rencontres au Sénat et à l'Assemblée Nationale. Elles montrent bien que l'architecture actuelle des dotations ne prend pas bien en compte la situation particulière des îles du Ponant. Les projets de réforme sont aussi source d'inquiétude sur nos finances communales.

Grâce au colloque « îles 2019 », organisé en partenariat avec l'UBO et la fondation de France à Ouessant mais avec la participation de représentants de toutes nos îles où les échanges entre élus, acteurs de la société civile, tout particulièrement ceux de l'économie sociale et solidaire, et de nombreux universitaires de bon nombre de disciplines nous avons pu mener une réflexion en profondeur sur les questions relatives à l'insularité. Comme je le mentionnais dans le discours de clôture, ces rencontres ont été vivifiantes, par le partage d'expériences, de connaissances, d'interrogations, amenées par des îliens proches ou lointains, des chercheurs, des étudiants, des entrepreneurs... Je dois dire que j'ai apprécié lors de ces débats universitaires l'état d'esprit, sérieux bien sûr mais en même temps plutôt joyeux et tonique bien loin d'une austérité doctorale telle qu'on pourrait l'imaginer. Bien sûr il y a eu parfois des propos de très haute volée qui ont été un peu difficiles à comprendre pour nous terriens au raz des flots. Comme me l'a dit mon compère, Daniel le molénien dans son langage empreint d'une touchante naïveté propre aux peuplades qui manient les arts premiers chers à notre feu président Chirac, Daniel donc le Maire de Molène qui me disait à l'issue d'un débat « oulala, c'est un peu perché, ça monte dans les tours, ou Philippe le Maire de l'île aux Moines dans un langage rabelaisien plus fleuri, hou là là ça c'est de la bran..... la décence m'invite à ne pas nommer ce mouvement de va et vient qui rappelle le mouvement des marées qui montent et descendent. Ou encore Alain le Maire de l'île d'Aix qui me susurrait la fameuse réplique des tontons flingueurs « c'est curieux chez les marins ce besoin de faire des phrases » avant de sombrer dans un petit mais profond roupillon digestif. Mais ces moments d'échange sont toujours riches et permettent de confronter de nombreux regards sur nos îles. Il suffit de lire le « manifeste des îles » qui en est issu pour se rendre compte combien les thématiques relevées sont proches de nos préoccupations, logement de nos actifs, éducation et échanges, préservation de nos ressources et de nos modes de vie etc... Cela tombait très bien puisque ces réflexions ont pu nourrir les débats que nous avons eus avec les parlementaires au mois de novembre 2019.

Rappelez-vous, l'an dernier à Belle-Île les députés présents nous proposaient de nous aider pour bâtir une réunion de travail avec nos parlementaires et bien cette promesse n'est pas restée vaine puis que le 27 novembre dernier, nous étions tous invités et reçus à l'hôtel de Lassay par M. Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale et le lendemain au Sénat par M. Gérard LARCHER. L'ensemble des îles étaient présentes sauf celle de notre hôte l'île d'Aix, néanmoins excusée pour de bonnes raisons, un exercice grandeur face aux submersions marines. C'était il y a bientôt 10 ans à quelques jours près que frappait Xynthia dans la nuit du 27 au 28 février.

Ah il fallait voir notre brochette de maires des îles arrivant sous les ors de la République ! Nos yeux brillaient comme des gamins qui voient Disneyland pour la première fois ! Ah c'est sûr que ça changeait de la Trinquette, de la Duch ou de Ty Beudeff ! Bon en tant que Président j'avais tout de même l'œil pour ne pas faire de scandale, et veiller à la bonne tenue des troupes. Et les repas ! Y'avait peut-être pas la quantité me faisaient remarquer certains

collègues mais la qualité mama mia ! C'est là qu'on voit que la gastronomie républicaine éveille l'intelligence de notre palais ! Bon je m'égare un peu, on était là pour bosser quand même !

Nos échanges avec les parlementaires ont porté sur :

- *Habiter vivre et travailler dans nos îles*
- *Les ressources des îles par définition limitées*
- *Le point sur les finances insulaires leurs évolutions et les perspectives ...*

Nos deux réunions de travail ont été des plus prometteuses pour l'écoute et la prise en compte des spécificités de nos territoires et de nos collectivités. Nous avons tiré déjà des retombées concrètes :

- la prise en compte des îles du Ponant dans la future loi 3D « Décentralisation, différenciation et déconcentration ». Une délégation de nos îles a récemment participé à une rencontre avec la ministre et a pu faire valoir quelques-unes de nos suggestions. C'est une opportunité à saisir, oh bien sûr tout ne sera jamais réglé, mais dans ce monde qui bouge, nous nous devons d'être vigilant et inventifs pour que notre grand dessein : « offrir un avenir aux îles de la Manche et de l'Atlantique » ne reste pas vain et que nos îles continuent à vivre et à se développer.

- la promesse de M. Gérard LARCHER, de nous aider dans nos négociations avec la CRE pour le prix de revente de l'électricité photovoltaïque dans les ZNI et de lancer une réflexion sur la prise en compte de notre insularité qui pourrait être consignée dans un futur rapport sénatorial.

Ces deux rencontres en tous les cas nous montrent, si l'on en avait encore besoin, combien nos petites îles, même si nous ne représentons que 16000 résidents permanents, sont fortes lorsqu'elles interviennent ensemble et unies. Et cela fera bientôt 50 ans que cela dure, depuis 1971, nous réussissons à capter l'attention aussi, notre capacité collective n'est plus à démontrer et nous avons devant nous encore de belles chances de défendre la spécificité de nos territoires.

Durant cette année 2019 nous avons également poursuivi notre investissement collectif pour le développement durable de nos îles. Les projets TEPCV se sont achevés, et grâce aux enveloppes allouées, des réalisations importantes ont été faites dans le domaine de l'énergie, des performances énergétiques des bâtiments, de la biodiversité.

Maintenant, finis les TEPCV, place aux CTE. Un nouveau concept. CTE cela veut dire : « Contrat de transition écologique » ; c'est plus court que TEPCV certes, mais surtout c'est un contrat sans financements nouveaux... Encore une usine à gaz, pour afficher une volonté écologique sans prendre trop de risque... Je suis peut-être un peu sévère, on verra bien si cela nous ouvre des portes...

L'île d'Yeu, a son contrat avec des actions en « maturation ». Pour Ouessant Sein Molène, toutes les 12 actions sont validées. Le CTE est axé sur les sujets liés à l'énergie ; il est bâti avec nos partenaires signataires en 2015 de l'engagement pour la transition, énergétique : les industriels EDF, ENEDIS, AKUO- SABELLA et le syndicat d'énergie du Finistère. Il aurait pu être signé hier à Brest lors de la venue de Mme la Ministre Wargon, mais nous étions déjà à l'île d'Aix, ce sera donc plus tard.

La candidature portée en partenariat avec Morbihan énergie pour les autres îles bretonnes n'a elle pas été retenue...

Pour les îles bretonnes, le contrat de partenariat Etat Région, départements 29 et 22 s'achève par assèchement des lignes budgétaires un an avant la date de fin, en tout cas pour les parts



de l'Etat et de la région. Il reste donc quelques crédits départementaux pour les îles du Finistère.

Je rectifie, si tous les crédits ont été attribués, l'abandon d'un projet validé en CUP pour cause d'appel d'offre infructueux m'amène à pointer le phénomène du surcoût insulaire. Rappelez-vous en 2015, l'analyse de documents comptables nous avait amené à identifier un surcoût de 40% sur nos projets d'investissement !

En 2019, est-ce la reprise économique, les carnets de commandes débordent-ils à ce point ? En tous les cas les exemples ne sont pas rares, parfois, on a des surcoûts qui dépassent les 100 ou même 200 % les estimations de nos maîtres d'œuvre.

Notre combat pour les travaux sur nos îles à des prix abordables n'est pas terminé.

C'est ainsi donc que l'abandon de ce projet rétablit une enveloppe régionale de quelques dizaines de milliers d'€, malheureusement, les crédits de l'Etat, déjà engagés eux ne sont pas récupérables pour d'autres projets. C'est dommage mais c'est ainsi... Le bilan du contrat 2014-2020 avec l'Etat et la Région Bretagne va être établi de manière précise, nous avons engagé une stagiaire universitaire pour nous y aider. Ce travail sera mis à profit pour négocier un nouveau contrat qui nous l'espérons débutera dès 2021, car de nouveaux projets sont déjà dans les cartons et je ne doute pas que les nouveaux élus en présenteront rapidement d'autres.

Dans le domaine du soutien à la vie économique et touristique, nous avons poursuivi nos missions d'appui. Le journal des îles qui vise à faire connaître la vie socio-économique de nos territoires a été édité pour la troisième année consécutive. Nous espérons que c'est une bonne « porte d'entrée » pour ceux qui découvrent ou redécouvrent nos îles. Un passeport des îles a également été lancé pour une première année test. Il contribuera à renforcer cette idée de réseau que nous devons tisser entre nous. Le label « savoir-faire des îles » a pris son envol. L'AIP a servi de lanceur, et maintenant l'association nouvellement créée est en orbite. Nul doute qu'elle va rendre de grands services à nos entreprises existantes et à celles qui vont se créer. Je n'omets pas non plus de mentionner le festival insulaire qui nous offre une occasion unique de ressentir ce qu'est le peuple des îles ! Cette année on a fait très fort en prenant d'assaut une forteresse encore plus inexpugnable que le fort Boyard : l'île de Batz ! Et je dois dire que nous sommes tombés sous le charme.

Voilà ce que j'avais à vous dire pour retracer cette année 2019.

2020 sera une année particulière puisque dans quelques semaines nous aurons des nouveaux conseils municipaux, parfois composés d'anciens, mais avec de nouveaux maires qui pour certains seront aussi les anciens. En tous les cas j'ai eu grand plaisir à travailler avec vous tous. Collectivement nous avons bien tenu le cap : l'unité dans la diversité de notre insularité. Les grandes îles, les petites, les proches, les éloignées, on peut multiplier les déclinaisons. Mais nous avons fait le choix constructif de ne pas nous attarder sur ce qui nous différencie et d'approfondir ce qui nous rassemble !

Merci à Alain de nous accueillir chez lui à l'île d'Aix. Il est vrai que les circonstances s'y prêtent. Dans quelques jours, le pouvoir sera renouvelé dans nos communes. Alors tous les petits Napoléon que nous sommes, préparons nos arrières, et comme pour un illustre prédécesseur, l'île d'Aix sera peut-être pour nous le dernier lieu de transit avant l'exil ! Alain, lui, nous a annoncé depuis plusieurs mois déjà qu'il ne se représentait pas car il voguait vers d'autres horizons. Ne connaissant pas cet horizon, je ne porterai aucun jugement de valeur, mais j'ai

cru comprendre que si son cœur partait en voyage, son âme garderait un œil et un pied sur son caillou qu'il a si bien valorisé et défendu.

En tous les cas, je remercie Alain pour son investissement car je sais que parfois quand on discute entre bretons, lui comme les élus de l'île d'Yeu peuvent se sentir un peu exclus. Mais la Bretagne n'étant pas encore autorisée à s'étendre il n'y a que notre association qui peut faire fi des départements et des régions françaises, et comme De Gaulle parlait de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, on peut très bien rêver d'une Bretagne de Chausey à Aix !

En ce dernier rassemblement de la mandature permettez-moi également de saluer tous les maires avec qui j'ai eu grand plaisir à travailler.

Patrick, et sa voix fluette, l'homme de Bréhat, l'île qui me fait dire qu'en Bretagne la côte d'Azur est au nord, mais que le soleil a aussi des effets secondaires, Guy, épuisant sujet inépuisable, toujours à l'heure pour râler, Maire justicier qui est toujours en instance et ramasse les « enmerd » à la pelle et même à la cour d'appel, Daniel, en phase de reconversion insulaire, lui qui paraît-il me surnomme Poutine avec son copain Cabioch, par pure jalouse parce-que paraît-il j'élimine mes opposants... Mais paraît-il il arrive bientôt à Ouessant, je vais m'occuper de son cas GB, il finira dans un k-gibi et je vous le dis il aura du goût et même du goulag, Dominique le sénan salvateur d'une île où l'on a pas de pétrole mais des idées SE, Dominique Yvon qui a un nom de prénom comme dans toute dynastie qui se respecte, Fred le Maire palatin dans une île où l'on parle pas partout le même latin, Annaïck une maire galactique qui nous rappelle qu'à l'origine de Belle-Île il y eut un big-Bangor, Hervé celui qui a mis du baume au cœur au cœur de sa commune, Isabelle qui elle a Sauzon chevillatée à son corps, Marie Hélène qui après avoir mené son île à la baguette magique pratique maintenant l'art de la fugue, Philippe qui me rappelle que oui en grec, Philippe, phile ippos ça veut dire ami des chevaux et que non Le Berrigot en vannetais ça ne veut pas dire bourricot en français ! Tandis qu'une maire courage n'a qu'une crainte c'est que le gurun (tonnerre en breton) lui tombe sur la tête, Andrée vive voix qui a chanté que c'est la ouate qu'elle préfère, et tire sa révérence pour retrouver un peu de vie personnelle après six ans de négligé de soi. Pas très loin mais à 20 000 lieues sur les nerfs Jean Luc chef d'une tribu d'irréductibles gaulois qui brûlent leurs poubelles pour manifester l'amour pour leur saint patron... Bruno une anguille que personne n'arrive à attraper dans une île où il est de bon thon d'attraper tout ce qui bouge ;

Et pour finir dura lex sed lex, Alain le maire d'Aix qui va devenir ex maire, je sais que son exit n'est pas un brexit et je suis sûr qu'Aix restera solidement arrimée à l'AIP comme toutes les îles du Ponant,

Bonne continuation à ceux qui arrêtent de continuer, bonne chance à ceux qui continuent à ne pas arrêter, et rendez-vous pour un nouveau printemps, un bon coup de barre, mars et ça repart !

Mis au vote, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

II – PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019 et RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(cf documents joints au dossier)

Ils sont présentés par Mme LE PAIH France, expert-comptable :

- Le compte d'exploitation 2019



Le total des produits s'élève 427 000 € (625 000 € en 2018) suivant la répartition suivante : C'est environ 318 000 € de subventions qui ont été obtenues dont 109 000 € de la Région Bretagne, 20 000 € des Pays de la Loire, 58 000 € des départements. La variation par rapport à l'an dernier est due à l'arrêt des programmes TEPCV, univers des îles et BEL. S'y ajoutent 101 000 € de cotisations adhérents (versées par les communes en fonction du chiffre population DGF). Et enfin les prestations vendues : ce sont des contrats de partenariats conclus entre l'association et SOLIMUT et ORANGE à hauteur de 7 500 €.

Les charges s'élèvent à 209 000 € (235 000 € en 2018) expliquées par :

- La sous-traitance à hauteur de 46 000 pour les études RCF pour les dations insulaires, les loyers et location du matériel (17 000 €), les intermédiaires et honoraires (30 000 €) pour la comptabilité, le social, le Commissaire aux Comptes
- La publicité : avec notamment le journal des îles et la communication,
- Les frais de déplacements et frais de conseil et assemblée Général à hauteur de 32 000 €.
- Les impôts et taxes 3 400 € (6 500 € en 2018) qui regroupe taxe foncière pour le local d'Auray et les taxes sur salaires.

L'autre poste important : les charges de personnel à hauteur de 265 000 € (325 000 en 2018) soit 182 000 € de salaires brut et 82 000 € de charges sociales soit 45% de taux de charge sociales sur l'année.

- la trésorerie

La trésorerie présente un solde comptable de 65 970 €, sans ligne de trésorerie.

- La situation financière au 31/12/2019

Le bilan est sécurisé à hauteur de 450 329 € et l'on retrouve à l'actif les créances (subventions) à percevoir et au passif, les fonds associatifs pour 225 063 €, les provisions au titre des engagements retraite mis en place en 2013, et les dettes.

Le compte d'exploitation se solde au 31/12/2019 par un résultat déficitaire de - 53 824 €.

Après l'intervention du Commissaire aux Comptes qui certifie que les comptes sont au regard des principes comptables français réguliers et sincères, donnent une image fidèle du résultat des opérations et de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. (Informations données dans le rapport moral et autres documents du dossier). Les résolutions proposées par le Conseil d'Administration, sont les suivantes :

➤ PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un résultat déficitaire de 53 824 € à déduire sur le fond associatif. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

➤ DEUXIEME RESOLUTION – QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

*L'Assemblée Générale donne en conséquence aux Administrateurs *quitus* de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.*

Mises au vote, chacune de ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.



III – PROGRAMME et BUDGET 2020

Les programmes d'actions initiés en 2019 se poursuivent :

1 Actions économiques

- Accompagnement des demandes économiques.

Pour rappel, dorénavant, Charlotte COURANT travaille à mi-temps pour l'association et pour la Marque Savoir des Îles du Ponant.

- Actions Tourisme
 - Univers transversaux Région Bretagne
 - Sites d'exception
 - Poursuite du Journal
 - Continuation du Passeport des îles
- Economie Sociale et Solidaire – Fondation de France

2 Actions énergie-déchets

- Sensibilisation des usagers et Soutien aux initiatives de transition énergétique sur les îles.
CTE ZNI du Finistère :
- Programme Interreg ICE – SDEF
- Convention de partenariat avec Morbihan Energies
- Programme Rénov'îles Sein Ouessant Molène

Appel à projets Fondation de France :

- La transition écologique ici et ensemble ; date limite de réponse : 7 avril
- Transitions alimentaires et agro-écologiques ; date limite de réponse : 13 mai.

Secrétariat Européen pour la transition énergétique des îles européennes

- La promotion du soutien à l'engagement (voir document joint)
- La promotion de la mise en place d'un agenda de transition énergétique pour chaque île.

Veille sur appels à projets énergie

3 Suivi contrat de partenariat Etat – Région Bretagne- îles du Ponant

- Etat des consommations de crédits, fin du contrat en cours.
- Bilan du Contrat
- Négociation du nouveau contrat



- Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales aux projets des îles
- Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles départementales aux projets des îles

Ingénierie prospective 2020

Précisions sur l'ingénierie 2019 : la convention financière n'a été obtenue qu'en décembre 2019, les actions engagées en 2019 n'ont pu être définitivement réalisées que début 2020

- Proposition : expertise sur les organismes de foncier solidaire
- Le logement des actifs résidents permanents sur les îles reste un défi, face à la pression foncière en grande partie due à l'attractivité des îles et aux achats des résidents secondaires, aux nécessités de protections fortes des sites naturels et paysages, la pénurie de logement reste un facteur limitant pour de nombreux actifs. Depuis de nombreuses années, plusieurs dispositifs ont été expérimentés dont des programmes d'accession à la propriété. Malheureusement aux termes des clauses s'assurant du caractère de résidence principale, la transformation en résidence secondaire semble souvent inéluctable. Un nouveau dispositif dissociant propriété du foncier et du bâti est maintenant possible avec les organismes de foncier solidaire. Une telle disposition est-elle transposable aux îles du Ponant.
- Un OFS inter-îles ?
 - Une association avec un OFS voisin (ex AQTA) ?
 - La dissociation du foncier est-elle possible sur une propriété communale ? avec la même efficacité ?
 - L'habitat partagé peut-il être une solution ?
 - ...
- Autres propositions : peut-être en lien avec la préparation du projet de loi 3D ?

4 Autres partenariats/actions

- Conservatoire du Littoral
- Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Activités Santé sur les îles
 - BOOSTERR
 - Contrat local de Santé
- Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2020

- Accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats des trois ateliers.
- Participation au village du festival, stand AIP
- Coopération franco-qubécoise

Actions internationales

- réseau ESIN
- Conférence des Régions périphériques maritimes CRPM
- Réseau FEDARENE

5 Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions

Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires

- Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène) et Dotation communale d'insularité Observatoire des dotations communales : Prestation Ressources Consultant Finances
- Veille et contacts PNRA PNRGM PNMI

Organisation des conseils d'administration

- | | |
|-------------------|--------------------------------------|
| • Février 2020 | CA à l'île d'Aix |
| • Printemps 2020 | Nouveau CA : élection bureau, lieu ? |
| • Le 24 Septembre | CA à l'île aux Moines |

Projet de loi Décentralisation, différenciation, déconcentration (suite rencontre à l'Assemblée Nationale Sénat les 27 et 28 novembre 2019).

Le Président présente le budget prévisionnel en lien avec le programme d'activité 2020. Il s'équilibre à **463 417 €** : en légère diminution par rapport à 2019, ce qui est fonction des programmes mis en œuvre.

Les dépenses sont stables et s'articulent autour des frais de gestion, des frais de personnel et liées aux programmes d'action.

En **recettes**, on observe une stabilité des cotisations (Région Pays de la Loire, Communes insulaires, Départements...). Les autres participations sont liées aux programmes ou contrats-conventions mis en œuvre (Région Bretagne -Contrat de partenariat, Univers Transversal des îles, Marque, ingénierie prospective-, Agence de l'eau, Conservatoire du Littoral...).

Après délibération et à l'unanimité, les orientations et le budget 2020 sont approuvés. Le Président est autorisé à mettre en œuvre les différentes actions présentées, dont celles liées au Contrat de Partenariat Etat-Région, et à solliciter auprès des financeurs les subventions inscrites dans chaque programme, et notamment, auprès de la Région Bretagne, la subvention de 100 000 € pour la mission d'ingénierie liée au Contrat de Partenariat 2015-2020 et celle de 25 000 € pour la mission d'ingénierie prospective.

Aucune question diverse n'étant évoquée, le Président clôture l'Assemblée générale et propose de poursuivre les travaux par quelques interventions.

X
X X

2- INTERVENTIONS

➤ **M. Giuseppe SCIACCA, secrétaire exécutif de la CRPM**

Présentation des perspectives à venir sur les projets européens par M. Giuseppe Sciacca, secrétaire exécutif de la commission des îles de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes.

Signature d'un protocole d'accord avec la conférence des régions périphériques maritimes. Celui-ci acte et reconnaît les modalités de travail et de partenariat entre les deux réseaux insulaires.

X
X X

3 ALLOCUTIONS

Le Président laisse la parole aux personnalités et représentants des collectivités partenaires présentes.

M. Gérard PIERRE, Conseiller départemental du Morbihan, représente le Président du Conseil départemental du Morbihan, excusé. Il salue l'auditoire et transmet les salutations de Mme Karine BELLEC, Conseillère Départementale et référente pour le Morbihan et du Président du Conseil Départemental M. François GOULARD. Il rappelle que le Département du Morbihan est très attentif aux problématiques des îles telles que le transport, l'emploi, le logement, l'installation de familles, la transition énergétique, ou encore la fibre optique. Le département poursuit son effort pour soutenir ses 6 îles. Au mois de mars prochain, le Département va augmenter sa participation au programme de solidarité territoriale auprès des collectivités notamment sur la formule de calcul de pourcentage qu'il est possible d'obtenir selon différents critères. Cela va permettre d'augmenter à nouveau de 5% la participation déjà majorée de 5% pour les communes littorales. L'enveloppe allouée sur les investissements passera de 500 000 € à 750 000€. Il conclut en souhaitant bon vent, bon cap, bonne retraite à ceux qui ne se représentent pas et le succès pour ceux qui se représentent, il félicite l'équipe de l'AIP et son Président Denis PALLUEL, et remercie Alain Burnet, Maire de l'île d'Aix pour son accueil.

M. Bernard QUILLEVERE, Conseiller départemental du Finistère, représente Nathalie SARRABEZOLLES, Présidente du Conseil Départemental du Finistère, excusée. Il salue la vitalité et la convivialité au sein de l'AIP.

Il rappelle que le Département du Finistère est heureux d'aider ses îles, petits paradis avec leurs particularités. Bien que n'atteignant pas l'enveloppe évoquée par le Département du Morbihan, Le Département du Finistère souhaite s'impliquer dans le futur Contrat Etat-Région pour apporter un soutien financier conséquent et apporter une réponse aux besoins très spécifiques des îles. C'est la parole que M. QUILLEVERE portera auprès de la présidente et des Vice-Présidents du Conseil Départemental.

M. Sébastien HAMARD, représente la Région Bretagne et son Président Loïc CHESNAIS-GIRARD, excusé. Il revient sur la question des mobilités et notamment dans le cadre de la Breizh 'Cop, projet de territoires développé par la région Bretagne depuis l'an dernier. L'idée est d'accroître la mobilité décarbonée tant terrestre que maritime. Il fera remonter l'information



auprès de ses collègues en charge du transport au niveau de l'accompagnement financier sur la transition de la flotte. Pour mémoire, plus de 200 engagements ont été pris par les Communes et l'AIP. Lors du Festival des Insulaires, la Région a demandé à la population de s'engager : ce sont plus de 600 engagements qui ont été pris, les thématiques sur lesquelles les habitants des îles se sont engagés sont les mêmes que celles des communes ce qui est rassurant. Cette démarche permettra de faire converger tous ces engagements et de mettre en œuvre les soutiens nécessaires.

Il évoque enfin la poursuite du CPER avec les services de l'Etat.

M. Olivier BERNICOT, représente la Préfecture de la Région Bretagne, et excuse les sous-Préfets de Lorient et Brest, référents des îles. Il remercie le Maire de l'Île d'Aix pour son accueil, l'AIP pour l'organisation de cette journée et l'ensemble des maires pour leur implication pour faire vivre le Contrat Etat-Région-AIP 2015-2020 dans sa dernière année, ce qui s'est encore vérifié au cours de la dernière réunion.

Mme Sylvie GROC, Présidente de l'AFIP : éléments d'information sur le Festival des Insulaires 2020

Diffusion du résumé vidéo de l'édition 2019.

La Présidente, Sylvie GROC, remercie l'Île de Batz pour la dernière édition 2019, remercie l'Île d'Aix pour la superbe édition qui s'y était déroulée et avait permis de créer une bonne organisation des bénévoles qui a perduré au cours des éditions suivantes et grandement facilité les choses.

Chaque année, le festival ne peut être organisé que grâce à de très nombreux bénévoles qui sont encadrés par M. Jean-Benoît BEVEN, organisateur et fondateur de ce Festival.

La Présidente remercie Philippe LE BERIGOT, Maire de l'Île-Aux-Moines, de les accueillir pour le 9^{ème} festival qui s'y tiendra les 25-26 et 27 septembre 2020.

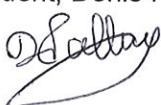
La Présidente remercie tous les partenaires privés et institutionnels qui, par leur présence et leur soutien financier, permettent au festival de perdurer.

M. Philippe LE BERIGOT, Maire de l'Île-Aux-Moines invite l'assemblée à venir au Festival des Insulaires ne serait-ce que pour constater ce que peut être une petite île, pas loin du continent avec ses avantages et aussi ses inconvénients, également les points de similitude qui font que les îliens aient plaisir à se retrouver. La population de l'Île-aux Moines a toujours été fidèle à ce rendez-vous depuis sa création et est impatiente de relever ce défi.

X
X X

Le Président clôture l'Assemblée Générale en remerciant tous les participants, la municipalité de l'Île d'Aix, l'équipe de l'AIP pour la bonne organisation de cette Assemblée. Il rappelle qu'en 2021 il y aura un grand évènement : les 50 ans de l'association qui seront dignement fêtés.

Le Président, Denis PALLUEL,



Le secrétaire, Guy CABIOCH

